

Publié le 19 décembre 2014

Avignon Tourisme met en synergie affaires et loisirs

Née en 2004 de la fusion de la Sem RMG et de la Société d'économie mixte des Halles (SEMH), Avignon Tourisme est devenue la locomotive du développement du tourisme de loisirs et d'affaires de la capitale du Vaucluse. En plus de l'OT, du Palais de Papes et du Pont Saint-Benezet, la Sem gère des parkings, le centre des congrès et le parc des expositions de la ville.



L'enjeu est important dans une ville qui compte chaque année des millions de touristes. En regroupant le tourisme d'affaires et celui des loisirs, [Avignon Tourisme](#) a su concilier deux secteurs clés de l'activité économique de la Cité des Papes. Outre les missions propres à la gestion et l'animation des monuments de la ville, historiquement confiées à RMG, la Sem gère ainsi depuis dix ans l'office du tourisme, les parkings du Palais des Papes et des Halles d'Avignon, le marché couvert des Halles, le parc des expositions et le centre des congrès.

Le Palais des Papes est l'un des symboles de cette dynamique, avec une mise en synergie du tourisme de loisirs et d'affaires. Le site, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, attire près de 600 000 visiteurs par an. Ces derniers viennent découvrir l'ancienne résidence pontificale du XIV^e siècle mais aussi voir des expositions ou même des concerts. Son centre des congrès est lui aussi apprécié des organisateurs de conférences et autres réunions professionnelles. Dans deux ailes privatives, 16 espaces de réunion de 20 à 536 personnes, de réception jusqu'à 700 personnes, et 1 800 m² d'espaces d'exposition ont été valorisés par Avignon Tourisme.

Des infrastructures qui se modernisent

Après avoir obtenu en 2002 la certification Iso 9001, le centre des congrès du Palais des Papes a décroché en 2011 la marque Qualité tourisme. « Cette distinction constitue un gage de confiance pour nos clients et un engagement sur la qualité de nos services », commente Michel Pacqueu, directeur d'Avignon Tourisme. Plus de 150 manifestations, dont une quarantaine de congrès, y sont organisées chaque année. A côté du Palais, les quatre salles de 260 m² de Espace Jeanne Laurent viennent compléter l'ensemble, face au Rhône et aux collines de Villeneuve-lès-Avignon. Elles ont été aménagées en 1990 en salles à vocation événementielle et économique.

« Sur la zone de l'Agroparc, le parc des expositions d'Avignon apporte une dimension supplémentaire aux organisateurs de conférences, réunions et évènements », poursuit Michel Pacqueu. Rénové et agrandi en 2013, le parc offre 7 halls modulables de 750 m² à 6 000 m², soit 27 500 m² au total. Un hall a été entièrement aménagé en salle d'assemblée plénière de 900 places avec espaces de restauration et d'exposition. Sous l'impulsion des collectivités locales, Avignon Tourisme est prête à aller encore plus loin dans la promotion et le développement du tourisme d'affaires.